

Régie des Eaux Faucigny Glières

SOUSCRIRE UN CONTRAT D'EAU

Pour la mise en service de votre logement, les démarches sont à effectuer **soit** à l'accueil de la Régie aux horaires d'ouvertures au public **soit** par mail à l'adresse courrier@refg.fr avec les documents suivants :

- Bail de location/attestation locative ou Acte de propriété
- Pièces d'identité des personnes mentionnées sur le bail ou l'acte (CNI, Passeport ou Permis de conduire)
- Le nom de l'ancien locataire ou propriétaire
- N° de téléphone
- Date souhaitée de la mise en service

Rendez-vous avec un technicien uniquement si le compteur est inaccessible :

- Si le compteur se situe à l'intérieur, nous devons fixer un rendez-vous dans l'une des plages horaires suivantes : 8h-10h, 10h-12h, 13h30-15h30, 15h30-17h, du lundi au vendredi)

L'intervention pourra être programmée dès réception de vos pièces.

Elle pourra être effectuée soit : (tarif fixé à réception des documents)

- Dans un délai > à 5 jours : Intervention facturée 27.50 € TTC
- Dans un délai de 1 à 5 jours : Intervention facturée 55.00 € TTC
- Dans la journée : Intervention express facturée 110.00 € TTC

15 Rue du Bois des Tours – 74130 BONNEVILLE – Tél : 04 50 97 20 57 – Fax : 04 50 97 30 66

Adresse e-mail : courrier@refg.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h35 à 12h00 - 13h40 à 16h45

Jeudi : 8h35 à 12h00 (uniquement par téléphone) - 13h40 à 18h00